Margaï, un dieu au service de son peuple

MEUSNGAR Gédéon

Université de Doba
Tchad
meusngarg@gmail.com
/
SOULEYMANE Abdoulaye Adoum

Ecole Normale Supérieure de N'Djamena
Tchad
souleyaa@hotmail.fr
/
ADJOUGOULTA KOBOY Théophilas

Ecole Normale Supérieure de Bongor
Tchad
adjougoultatheophilas@gmail.com

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 5, No 8 (Novembre 2025)

Résumé

Ce article se propose de relever le rôle que joue cette divinité *Margaï* dans la vie du peuple hadjaraï.. Ce travail procède de la documentation écrite et des enquêtes de terrain. Les informations collectées, brassées et toilettées suivant la méthode de traitement qualitatif montrent que la *margaï*, par l'intermédiaire de ses maîtres ou desservants, intervient selon les circonstances, à différents niveaux de vie de la population. Elle a un rôle à la fois temporel et religieux.

Mots clés : *Margaï*, hadjaraï, maîtres,temporel, religieux

Margaï, a god at the service of its people

Abstract

This article finds that it is important to lift up the role of this Margaï divinity in the Hadjeraï people's life. This work is done based on written documents and surveys on the ground. The information, collected, joined and clarified according to the qualitative treament method, shows that Margaï, through its lords or servvants, intervenes based on the different living conditions of the population. It has both temporal and religious role.

Key words: *Margaï*, Hadjaraï, masters, temporal, religious

Introduction

En parcourant l'Afrique du nord au sud et de l'est à l'ouest, l'on rencontre chaque peuple avec sa culture, sa civilisation, ses traditions et mœurs. En matière de religion, chaque peuple possède son dieu (L.I-P.Lalèyê, 2015 : 245-246) et fait recours le plus souvent à ces ancêtres considérés eux aussi, comme dieux protecteurs (J. Cabot, 1965 : 148). Le culte des dieux et des ancêtres constitue un des éléments essentiels de la culture et des religions des peuples d'Afrique. Au Guéra, dans le centre du Tchad, se trouvent plusieurs groupes ethniques (A. A. Souleymane, 2017 :47 ; D. Guemona, 2020 : 39) désignés sous l'appellation de Hadjaraï, terme qui signifie montagne en arabe local (A. Le Rouvreur, 1962 : 121). Ce sont des montagnards qui habitent les massifs du Guéra et de l'Abou Telfane. Les principaux groupes ethniques se composent des Baraïn, des Bidio, des Dadjo, des Bolgo, des Dangléate, des Kénga, Koké, des Migami, des Moubi, des DionkorGuéra, des Fania, des Goula, des Saba, Sokoro (D. Seli, 2014 : 24).

Comme il est de coutume en Afrique, ces groupes ethniques cités ci-dessus, entrent en contact avec le monde invisible (G. Maud, 2014 : 62 ; K. Tangara, 2017 : 1 ; Y. S. Zanga et N-V. Koulibaly, 2003 : 141) par l'intermédiaire de la *margaï* qui est leur dieu protecteur. En fait, il faut le dire, dans chaque concession familiale ou à l'échelle clanique, l'on trouve un (1) ou des objets qui symbolisent la *margaï* (J. Pouillon, 1964 : 45 ; A. A. Souleymane, 2017 : 50). Mais quel est le bien-fondé de ces objets (sacrés) gardés aux alentours ou dans l'enceinte même des concessions ? Ce travail qui part de la documentation écrite et des données orales, se propose de relever le rôle ou la grâce que la *margaï* accorde à son peuple par l'intermédiaire de ses desservants appelés maîtres de la *margaï*. Ainsi, nous aborderons tour à tour les aspects tels que l'origine de la *margaï*, la désignation d'un maître de *margaï*, les cultes qui lui sont destinés et son intervention dans la vie du peuple hadjaraï.

1. Méthodologie

La démarche méthodologique de ce travail repose essentiellement sur les enquêtes de terrain. Les travaux de terrain ont été effectués entre 2019 et 2020. Trois villes ont servi des lieux d'enquête. Il s'agit de N'Djamena et Mandelia où l'on trouve une importante communauté hadjeraï, puis, Abtouyour qui est le pays des Hajeraï. L'échantillon est composé de 45 personnes sélectionnées selon leur appartenance au groupe ethnique hadjeraï. Elles sont réparties comme suit : 20 à Abtouyour ; 15 à N'Djamena et 10 à Mandelia. Pour ce travail, un questionnaire a été élaboré et adressé aux informateurs qui savent lire et écrire le français. Par

contre, des entretiens directs ont été passés avec ceux qui ne peuvent pas remplir le questionnaire. Lors de ces entretiens, le dictaphone a permis d'enregistrer les entretiens pour mieux les réécouter lors de traitement de données. Le téléphone mobile a servi à passer des entretiens avec des informateurs dont la distance ne permettait pas de rencontrer en personne.

Nous précisons que le questionnaire et les entretiens ont porté sur l'origine de la margaï, le mode de désignation de ses desservants, les cultes et l'intervention de la *margaï* dans la vie du peuple hadjeraï. Ce travail de terrain a été complété par les données écrites ayant des rapports avec le sujet. Pour traiter les informations collectées, nous avons procédé par la méthode qualitative. Cette méthode consiste à croiser les sources, à brasser les informations, à les confronter. C'est ce qui a permis l'élimination progressive des renseignements et des témoignages moins riches, subjectifs et laisser des informations noyaux. Ces informations fiables traduisent les résultats de cette étude.

2. Résultats

2.1 L'origine de la *margaï*

A l'origine du mot *margaï*, l'on trouve plusieurs versions et ces versions varient selon les localités. Pour ce travail, nous nous sommes intéressés à la localité d'Abtouyour et le groupe ethnique concerné s'appelle *Dotchingué*. Ce groupe présente deux récits d'origine à propos de la *margaï*.

Le premier dit que les *Dotchingué*, à leur arrivée dans la localité, vivaient sur les montagnes qui entourent Abtouyour. De là-haut, ils descendaient pour cultiver leurs champs, pendant que leurs enfants gardaient les troupeaux. Un jour, les enfants en train de surveiller le bétail broutant de l'herbe, auraient aperçu un phénomène miraculeux : une chaîne et une théière métallique jaune et brillante. Les deux objets étaient suspendus dans l'air au-dessus d'un rocher, en dos de baleine d'environ 1,5 mètre au-dessus du sol. Le vase métallique leur aurait parlé en ces termes : je suis le dieu de cette montagne[1]. Ils étaient repartis à la maison en parler à leurs parents qui, précipitamment, étaient arrivés sur le lieu pour constater le phénomène sans le toucher. Ils ont dit : c'est notre *Ratchingué* qui veut dire dieu d'Abtouyour. Les autochtones considèrent *margaï* comme un ensemble des esprits-divinités, présents dans le monde (M. Kodi et S. A. Waayna, 2006 : 18).

Ils ont construit un abri au-dessus de ces deux objets et immolé un mouton noir. L'endroit est devenu un lieu sacré, un autel où le sacrifice est désormais institué. Selon la tradition, il est

[1]Selon Nankara qui est membre des enquêteurs, il n'y a pas un terme exact en langue locale qui veut dire : je suis le dieu de cette montagne.

interdit de photographier l'autel de la *margaï*. Néanmoins, nous avons pu avoir l'image du mont d'Abtouyour (photo 1) présentée dans un rapport de l'équipe de mission d'inventaire des sites touristiques dans le centre du Tchad.

Photo n° 1 : Le mont d'Abtouyour

Source : MEUSNGAR G., Nangkara, 2011

C'est au sommet de ce mont que les enfants, en pâturage avec les animaux, ont vu apparaitre deux objets qui ont attiré leur attention. Ceci répond aux récits selon lesquels, les montagnes sont des lieux qui abritent généralement les esprits.

Le deuxième récit explique que *Ratchingué* a fait apparaître aux yeux des *Dotchingué* mais pour cette fois-ci au pied de la grande montagne (le futur Abtouyour), du mil rouge, de variété précoce, en leur donnant des indications. Ils auraient semé les grains de ce mil donnés en petite quantité. Le mil aurait germé, grandi, épié et mûri puis récolté le même jour comme semences redistribuées immédiatement à tous les habitants. Ce mil est une variété de *berbéré* appelé localement *teinkubu* que tous les habitants peuvent cultiver chaque année. C'est leur nourriture. La population qui a reçu ce mil a institué des rituels pour chacune des quatre étapes suivantes : semailles, repiquage, récolte et battage. Ce dieu qui est apparu aux *Dotchingué* et qui leur a donné du mil pour se nourrir s'appelle *Margaï*. Il est le dieu des Kenga pour qui, le culte se fait jusqu'aujourd'hui. Ce culte s'observe non seulement à Abtouyour mais aussi, dans tout le Guéra et les localités environnantes comme Yao au Fitri (C. Nangkara, 2011 :17). La photo suivante présente l'image de ce sorgho suspendu au-dessus d'un desservant de la *margaï*.

Photo n° 2 : Semences de sorgho fournies par la *margaï* à sa population

Source : MEUSNGAR G., Nangkara, 2011

Ces épis de sorgho suspendus au bout de cet arbre sont offerts par la *margaï* à sa population pour cultiver. L'homme qui se tient à côté de ces objets, est le desservant de la *margaï*. A propos de la culture du mil, Vandam explique que :

> Chez les Kenga, une communauté Hadjaraï, les chefs de terre ou de montagnes accomplissent plusieurs sacrifices rituels pour la réussite des activités agricoles. Ainsi, à Sara, un des villages Kenga, le chef de terre est aussi le desservant de la *margaï*. A cet effet, Il est le seul habilité à pratiquer les sacrifices rituels pour la terre, pour les cultures et pour la pluie. Pour bénir la terre, le chef de terre doit chaque année faire un sacrifice consistant à égorger une chèvre et une poule dans le champ de berbéré (sorgho de décrue). La poule, on la jette en brousse sans la manger. Pour la pluie, il égorge aussi une chèvre sur la dalle de granit du versant de montagne située à l'ancien emplacement du village Masara. Il l'égorge, dit-il, non pas à sa *margaï*, mais à *ra*[2]. Ce sacrifice se fait avant les pluies, afin que ces dernières viennent vite. Cependant, ce genre de sacrifice, en pays Kenga, n'est pas partout pratiqué de la même manière par les clans de la terre. Chaque clan de la terre fait lui-même ses propres sacrifices sur ses terres et pour ses cultures. En pays Kenga, la plus grande *margaï* est celle de la montagne car celle-ci protège les champs agricoles du territoire Kenga tout entier contre les maléfices et autres calamités naturelles comme la sécheresse, les sauterelles, les oiseaux. Alors, c'est d'elle que dépend la production agricole collective (Ch. Vandam, 1975 : 86).

Cette citation de l'auteur met l'accent sur le rôle sacrificateur d'un chef de terre en pays hadjeraï. Ce qui est intéressant, c'est que dans certaines localités, les chefs de terres sont aussi les desservants de *margaï*. Dans les paragraphes qui suivent, nous verrons comment ces desservants de la *margaï* ont été désignés pour accomplir leur mission.

2 *ra* en Kenga, désigne le ciel, l'en haut et aussi les esprits.

2.2 Le mode de désignation du desservant et le culte à la *Margaï*

Cette partie du travail décrit les processus de désignation des serviteurs de la *margaï*. Ceux qui accompliront leurs tâches sous la conduite et les orientations de leur dieu.

2.2.1 La désignation du desservant

Dans la plupart des cas en Afrique, la nomination ou l'accession à un poste de responsabilité sociale, politique ou religieuse, demande la concertation, l'implication des sages, des notables, des anciens de la cour surtout quand cette nomination touche le domaine religieux (G. Meusngar, 2019 : 212 ; G. Meusngar, 2020, : 73). Mais dans le cas de figure, les choses sortent de leur ordinaire. La logique qui voudrait bien que l'on passe par les notables ou les anciens est écartée. Même la consultation populaire n'est pas recommandée. Ce qui explique que les habitants du village ou du quartier ne doivent pas désigner ou élire le desservant du sanctuaire. Cette responsabilité est laissée à dieu lui-même qui choisit son candidat, son serviteur. Ce qui est important de connaître, c'est que le futur desservant sera issu de la même famille que son prédécesseur. Comment la désignation d'un desservant se passe-t-elle concrètement ? Abakar Kotbé, un vieux retraité ressortissant du Guéra que nous avons interrogé en mars 2020 à N'Djamena, nous raconte l'événement :

> Vous voyez Dr, chez nous les Djonkor et un peu partout dans le milieu hadjaraï je crois, on ne choisit pas le remplaçant du desservant comme cela se fait dans le milieu sara. Lorsqu'un desservant de la *margaï* décède, tout le village et même la famille endeuillée attend un signe de la part de notre dieu lui-même. Un signe surnaturel annonciateur qui fixera le monde sur la personne du nouveau maître. En effet, poursuit notre informateur, l'on observera dans la famille du défunt (desservant) qu'un homme ou jeune selon le choix de la *margaï*, tombera gravement malade. Un non averti pensera que cette maladie l'emportera mais les initiés connaissent déjà que la *margaï* a porté son choix sur ce dernier. Et pour confirmer ce choix, dès que le malade commence par exercer ses fonctions de desservant, il est guéri[3].

Un deuxième informateur, Gargoto Albert, ressortissant de Kenga, confirme les propos du premier informateur en ces termes : « Mon grand-père m'a raconté que lorsqu'un maître de la *margaï* meurt, chaque membre de la famille, surtout le plus âgé s'attend à une maladie de la part de notre dieu qui le fera souffrir, signe qui montre qu'il est désigné pour servir la *margaï* »[4].

Un troisième, M. Iglo, enseignant à la retraite, ajoute qu'en dehors du signe de la maladie, un autre signe du choix du maître de la *margaï* provient de l'acte d'une femme possédée attachée

[3]Entretien réalisé le 11 mars 2020 à Ndjamena.
[4]Entretien réalisé le 27 mars 2020 à Ndjamena.

à la *margaï*. En effet poursuit-il, c'est le verdict prononcé par cette femme possédée en faveur d'un membre de la famille du défunt qui est pris en compte[5]. La possédée de la *margaï* est choisie par le génie lors des fêtes rituelles (Ch. Vandam, 1975 : 89). La femme possédée sera la gardienne du sanctuaire et restera tout le reste de sa vie en chasteté.

Bon nombre des informateurs rencontrés abondent presque tous dans le même sens, le processus de la désignation d'un maître de la *margaï* dans le milieu hadjaraï.

Ces données orales confirment les informations que nous avons recueillies dans les documents écrits.

Une fois choisi, le maître de la *margaï* commence par accomplir ses tâches sous la conduite et les orientations de la *margaï* elle-même. Ces tâches sont essentiellement temporelles et religieuses.

2.2.2 Le culte à la *margaï*

Pour entrer en communication avec leurs dieux ou leurs ancêtres, le peuple hadjaraï, comme tout peuple africain, rend culte à la *margaï*. Ce culte se fait au niveau familial mais il y a aussi les cultes collectifs.

2.23 Le culte familial

Au Guéra en général et à Abtouyour en particulier, chaque famille possède son autel. Les données orales et écrites que nous avons collectées et traitées, attestent que la *margaï*, une croyance religieuse, se manifeste au niveau familial. Nos informateurs témoignent que dans presque tous les villages hadjeraï, l'on peut voir aux alentours des cases ou dans l'enceinte des maisons, des pots de taille moyenne, appelés communément *bourma* en arabe local (tchadien), placés dans la fourche d'un bâton planté en terre ou protégés par une petite case ou simplement posés à terre à l'angle de la maison. Il s'agit d'une petite *margaï* familiale. Le terme pour désigner cette divinité, son autel et les objets qui la composent varie suivant les dialectes de chaque localité. C'est ce qui explique la diversité religieuse chez ce peuple.

Mais pour posséder un autel, il y a une condition : il faut être un homme marié. Les femmes et les célibataires n'ont pas le droit de posséder un autel.

Les chefs de familles qui détiennent des autels rendent culte aux *bourma* qui symbolisent la *margaï*. Ce culte ou sacrifice a lieu généralement au moment des récoltes ou à l'occasion des premières pluies. Des bières de mil, des pâtes de mil préparées par la première femme et des poulets sont offerts en sacrifice à la *margaï*. Après le culte familial, vient celui qui est collectif.

[5]Entretien réalisé le 23 décembre 2019 à Mandelia.

2.2.4 Le culte collectif

En dehors des autels individuels qui tiennent lieu des adorations familiales, il existe dans chaque village, des sanctuaires collectifs. Au fond, il n'y a pas une grande différence compte tenu de la disposition des jarres ou des cases réservées à la *margaï*. De manière globale, ces objets sacrés se trouvent à côté de l'enclos du desservant ou font partie intégrante de cet enclos.

Mais ce qu'il faut savoir, c'est que les sanctuaires collectifs ont une dimension plus grande que les sanctuaires familiaux. Ils peuvent atteindre 1,80 m de hauteur et se constatent chez les Bolgo, Sokoro, Bidio, Boa, etc., (V. J-F. Madame, 1962 : 72). Le matériel sacré contenu dans ces cases est parfois abondant. On trouve d'abord, dans tous les groupes, des jarres sacrées (*bourmas*) qui, comme celles des sanctuaires familiaux, présentent de figures masculines ou féminines. Elles sont des objets sacrés et constituent le support du culte. Pour illustrer cette explication des objets sacrés, nous avons pu obtenir les images du village Boulong en pays kénga.

Photo n° 3 : Puits d'eau transformé en un lieu de culte

Source : MEUSNGAR G., Nangkara, 2011

C'est un large puits où on accède par un escalier aménagé sur la paroi rocheuse. La profondeur peut être estimée à 20 mètres. Tout autour de ce puits, est monté un barrage en pierres pour empêcher que l'écoulement des eaux de pluie ne puisse y amener des ordures de tout genre. Il ne tarit pas. Ce puits d'eau sans un nom particulier, est placé dans le site sacré, où sont gardés les matériels de culte de *margaï*, le dieu des Kenga. Ces matériels sont présentés à la photo numéro 4.

Photo n° 4 : Les matériels de culte de la *margaï*

Source : MEUSNGAR G., Nangkara, 2011

Ces matériels sont constitués principalement de la poterie et des oignons sauvages. Ce sont ces objets que les Kénga utilisent pour rendre culte à leur dieu, la *margaï*. Après avoir retracé comment se fait la désignation des maîtres de la *margaï*, il importe de démontrer comment la *margaï* intervient dans la vie des Hadjeraï à travers ses desservants.

2.3 L'intervention de la *margaï* dans la vie des Hadjeraï

Plusieurs interventions de la *margaï* ont été révélées mais dans le cadre de ce travail, nous retenons celles qui concernent la naissance, le mariage, la guérison, les serments et la mort**.**

2.3.1 La naissance

Lorsqu'une femme accouche, un mois après, elle amène son enfant au maître de la *margaï* pour qu'il le présente à la *margaï*. Une fois que l'enfant est reçu, le desservant du sanctuaire coupe les cheveux pour conserver entre les pailles du toit familial, puis, il prend de la poussière du toit de sanctuaire et répand sur la tête de l'enfant et sur celle de sa mère. La finalité de ce rituel est de faire accepter l'enfant par la *margaï* qui le protégera en même temps

contre les mauvais esprits. Ainsi, sa vie ne sera pas menacée (V. J-F. Madame, 1962 : 77 op.cit.). Il faut dire que ce rituel s'accompagne des incantations du maitre de la *margaï*. Selon nos informateurs, cette pratique s'observe un peu partout chez le peuple hadjeraï. Elle n'est pas seulement propre au pays hadjeraï, car on se souvient bien quand on était petit, nos tantes paternelles ou nos grands-pères le faisaient. Ils ne rasaient pas tout le cheveu mais ils laissaient une touffe au-dessus de la fontanelle. Le reste du cheveu rasé est gardé jalousement au toit de la maison pour attendre à ce que l'enfant ait au moins un an avant de le jeter. Personnellement, on ne connait pas bien le but de cette pratique mais tout concourrait à la bonne santé de l'enfant. L'intervention de la *margaï* se fait remarquer aussi au niveau de mariage.

2.3.2. Le mariage

Les cérémonies de mariage sont des circonstances où l'on fait intervenir la *margaï*. En effet, pour réussir un bon mariage, le desservant demande l'intervention la *margaï* qui garantira le succès de la cérémonie car la *margaï* sera elle-même le témoin oculaire.
Il faut comprendre que pour qu'un mariage réussisse, l'on ne compte pas sur le montant de la dot. Ce qui est important, ce sont les cadeaux et l'avis de la proposée vis-à-vis des cadeaux. C'est ainsi qu'en présence du desservant, les objets proposés en cadeaux sont présentés. Il s'agit généralement des boules de tabac, des pots de miel, des bracelets en cuivre, de petits pagnes fessiers (la couleur du pagne n'est pas souvent exigée). Quand les cadeaux arrivent chez le desservant, cela veut dire qu'un accord préalable a été trouvé entre les amants. Ensuite, ces cadeaux sont gardés toute une nuit auprès des jarres sacrées. Pendant ce temps, le maître de la *margaï* prononce des paroles en ces termes : « *margaï* notre dieu, cet homme t'a apporté des cadeaux dans le cadre de son mariage, bénis ses cadeaux et fais de sorte que son mariage réussisse » (V. J-F. Madame, 1962 : 78 op.cit.). Par ce rituel, la proposée sera surveillée par la *margaï*. Elle doit rester fidèle à son mari. Dans le cas où elle trompe son mari, *margaï* la rendra malade. En dehors de cela, le rituel vise à donner une abondante postérité au couple. Un autre aspect à ajouter est que l'alliance matrimoniale chez les Kenga d'Abtouyour est soumise à des règles traditionnelles liées au culte de *margaï* et que l'exogamie se manifeste à travers l'interdiction de mariage entre certains clans (J. Pouillon, 1964 :44). La *margaï* intervient aussi dans la guérison de son peuple.

2.3.3 La guérison

Une des fonctions de la *margaï* est la guérison des malades. En fait, les maitres de *margaï* possèdent un pouvoir personnel pour guérir les malades. Chez le Kenga de Sara, la fonction de guérison est confiée à la vestale, la gardienne du sanctuaire de la *margaï*. La vestale conserve l'eau de la pluie dans un canari. Elle guérit par cette eau, les malades qui apportent des offrandes (poulets, *gabak* et mil) à la *margaï*. Ailleurs, les desservants de la *margaï* utilisent les feuilles, les écorces et les racines d'arbres pour soigner les malades. La composition de ces médicaments était dictée par la *margaï* elle-même à ses desservants. Tout en appliquant les remèdes sur les malades, le desservant prononce cette phrase : « si toi, *margaï* de mon père et de mon grand-père, tu es vraie, guéris cet homme » (V. J-F. Madame, 1962 : 79 op.cit.). Quelquefois, les desservants refusent de traiter certains malades surtout lorsqu'ils savent d'avance que le malade va mourir quel que soit le soin qu'on va lui administrer. Ces cas s'observent actuellement chez les Sara au sud du Tchad où certains voyants refusent de prendre l'argent des patients sous prétexte qu'ils n'ont plus la chance de vivre[6]. Mais il y a aussi les voyants qu'on trouve malhonnêtes. Malgré l'état de santé du patient dégradé, ils feront semblant de donner de l'espoir de guérison à ce dernier et les parents qui l'ont accompagné juste pour prendre l'argent de soin tout en sachant que le patient rendra inévitablement l'âme. Comme tout autre dieu africain, la *margaï* intervient aussi pour rendre justice, situer les responsabilités dans des situations floues.

2.3.4 La prestation de serment

Dans la société africaine en générale et au Tchad, particulièrement chez les animistes, il y a plusieurs façons de reconnaître les coupables d'une situation de meurtre, de sorcellerie, de vol ou d'adultère.

Le plus souvent, et suivant la tradition du milieu, un homme ou une femme accusé de sorcellerie ou de vol, est appelé à prouver publiquement son innocence. Il ou elle doit jurer soit au nom de la pluie (foudre), soit au nom d'un fleuve (noyade) ou doit manger une variété de mil appelé *godji* ou mâcher le *diro*. Le serment solennel se passe en public et devant les autorités traditionnelles et coutumières qui prennent acte du serment en accord avec l'accusé et ses parents. Une période d'observation est donnée pour confirmer ou infirmer le serment.

[6] L'un des auteurs, Meusngar Gédéon est du Logone Oriental, l'une des 7 (sept) provinces qui constituent le sud du Tchad. Et selon l'histoire, la majorité des Hadjeraï seraient parties du sud du Tchad pour s'installer dans le Guéra, au centre du pays.

Généralement on donne deux à trois mois, voire un an à l'accusé. Au bout de cette période, si rien n'arrive à l'accusé, il est déclaré innocent et demande réparation à celui qui l'a accusé.

Cette façon de faire se passe aussi dans le pays hadjeraï où l'on fait intervenir plutôt la *margaï*, un dieu qui sauve mais punit en même temps les gens de mauvaise foi. Vincent décrit la cérémonie en ces termes :

> L'homme suspecté adjure la *margaï* de le rendre malade s'il est coupable, de le conserver en bonne santé s'il est innocent. Un exemple : à Temki, un serment solennel se déroule ainsi : le délinquant présumé apporte un poulet au maître de *margaï* qui l'enferme dans le sanctuaire et explique l'affaire à la *margaï* : « si cet homme dit vrai, que le poulet reste vivant, s'il ment, fait mourir son poulet ». Le lendemain, les deux hommes reviennent ; si le poulet est déjà mort, le coupable confondu repart sans jurer, mais si le poulet est toujours vivant, le maître de *margaï* verse dans la pierre creuse appartenant au sanctuaire de l'eau que boit l'homme suspecté. Ensuite, intervient le serment solennel : « que je meure, *margaï*, si ce que je dis n'est pas la vérité », et l'homme revient chez lui… » (V.J-F. Madame, 1962 : 78 op.cit.).

L'élément mis en test dans ce serment est le poulet qui détermine le sort de l'accusé. Après avoir confié à la *margaï* avec certaines incantations, celle-ci se prononce sur le sort de l'accusé par l'intermédiaire de son poulet que l'on retrouve le lendemain vivant ou mort. Ayant fini avec l'analyse de ce travail, il est important de passer à la discussion des données.

3 Discussion

La présente étude qui porte sur *Margaï*, un dieu au service de son peuple, a été menée sur un échantillon de 45 personnes choisies dans les villes de N'Djamena, de Mandelia et d'Abtouyour. Ainsi, les enquêtes menées ont montré que *Margaï* est une divinité vénérée par presque tout le peuple hadjerai. La reconnaissance de *margaï* comme dieu des Hadjeraï a été relevée par les chercheurs qui nous ont précédés (V. J-F. Madame, 1962 ; J. Pouillon, 1965 ; M. Kodi et S. A. Waayna, 2006 ; C. Nankara, 2011 ; D. Seli, 2014 ; A. A. Souleyman, 2017 ; D. Gomena, 2020). De même, tous ces auteurs ont reconnu, comme les résultats de nos enquêtes l'ont prouvé, le processus de désignation des maîtres de *Margaï* qui se fait par des signes particuliers. L'intervention de la *margaï* dans la vie des Hadjeraï a été largement expliquée par Madame Jean-François Vincent mais le rapprochement avec le milieu sara comme nous avons évoqué n'a pas été mentionné. Aussi, il importe de relever qu'il est rare de trouver dans les écrits de nos deux prédécesseurs (M. Kodi et S. A. Waayna, 2006 ; C. Nangkara, 2011), le volet qui porte sur l'origine du mot *margaï*. Cela nous a amenés à avoir recours aux données orales pour compléter les informations sur cet aspect.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il faut retenir que le peuple hadjeraï, comme tout peuple africain, a cru à une divinité, la *margaï*. Cette divinité comme nous venons de voir dans l'analyse, intervient dans la vie de son peuple. De la naissance à la mort des Hadjeraï, l'on sent la présence de ce dieu protecteur. Les événements de naissances, les circonstances de deuil, les cérémonies de mariage, les moments de sacrifices, de semis etc., étaient des moments où l'on invoque la faveur, la bénédiction de la *margaï*. Celle-ci agit par l'intermédiaire de ses desservants pour répondre aux sollicitations de ses adeptes. Si la *margaï* était clémente avec son peuple, elle n'a pas aussi été tendre avec ceux de mauvaise foi. Beaucoup des hommes dont la conduite était maladroite ont été châtiés par la *margaï*. Ce qu'on constate aujourd'hui, c'est que la plupart des Hadjeraï sont devenus musulmans ou chrétiens. Ce qui ne rend pas très visible et populaire la pratique de la *margaï*.

Références bibliographie

Cabot Jean, 1965, *Le bassin du Moyen-Logone*, Thèse de Doctorat en Géographie, Paris, ORSTOM, 325 p.

Gomena Djimet, 2020, *La paléo-métallurgie dans la région du Guéra (centre du Tchad) : inventaire des sites et essai de la caractérisation des traditions sidérurgiques*, Thèse de Doctorat en Préhistoire, Université de Toulouse 2- Jean-Jaurès, 357 p.

Kodi Mahamat et Souk Allag Waayna, 2006, « Le Guéra des Hadjiray », in *Cahiers d'Histoire, à la découverte du Tchad*, Janvier-Février, N° 1, p. 18, N'Djamena, Centre Al-Mouna.

Lalèyê Latoundji Issaka-P., 2015, « Les religions d'Afrique traditionnelle : interrogations majeures et pistes pour des recherches actuelles », *in Culture et religion en Afrique au seuil du XXIe siècle*, Dakar, CODESRIA.

Le Rouvreur Albert, 1962, *Sahariens et Sahéliens du Tchad*, Paris VI, Berger-Levrault, 470 p.

Madame Jean-François Vincent, 1962, « Les Margaï du Pays hadjeraï (Tchad) : Contribution à l'étude des pratiques religieuses », *Bulletin de l'Institut de Recherches Scientifiques au Congo*, Vol 1.

Maud Gauquelin, 2014, *De la royauté sacrée à la pluralité religieuse chez les Moundang du Tchad au Nigeria : Stratégies locales, connexions transnationales*, Thèse de Doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie, Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes, 528 p.

Meusngar, Gédéon, 2019, « De la dynastie des Oumar à celle des Moumine dans le canton de Madiago au Tchad : des règles successorales violées », *Annales de l'Université de Moundou*, Vol. 5 (2), pp. 205-2019.

Meusngar Gédéon, 2020, *Réformes administratives, dynamique de la chefferie traditionnelle et mutations socioéconomiques dans le canton de Madiago au Tchad de 1936 à 2012*, Thèse de Doctorat PhD en Histoire, Université de Ngaoundéré, 373 p.

Nangkara Clison, 2011, *Rapport de mission d'inventaire des sites touristiques au centre du Tchad*, N'Djamena, 69 p.

Pouillon Jean, 1964, « La structure du pouvoir chez les Hadjeraï (Tchad) », *Revue française d'anthropologie*, N° 43, pp. 18-70.

Seli Djimet, 2014, *(Dé) connexions identitaires hadjeraï : les enjeux des technologies de la communication au Tchad*, Thèse de Doctorat en Anthropologie, Université de Leiden-Pays-Bas, 245 p.

Souleymane, Adoulaye Adoum, 2017, *Communication et violences au Tchad : le cas du Moyen-Chari et du Guéra (1900-2010)*. Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Leiden-Pays-Bas, 217 p.

Tangara Kamory, 2017, « Pratiques et croyances religieuses à travers la fiction : l'importance des divinités dans noces italiques de Seydou Badian », *Revue malienne de Langues et de littératures*, N° 001, pp. 114-124.
Tremblay Emilie, 2010, *Représentations des religions traditionnelles africaines : analyse comparative des réseaux régionaux et disciplinaires africains et occidentaux*, Mémoire de maitrise en Science des religions, Université de Montréal, 111p.
Vandame Charles, 1975, « Notes sur l'organisation sociale, l'histoire, la vie rituelle à Sara, village Kenga (Hadjeraï du Tchad) », *in Journal de la Société des Africanistes*, Tome XLV, Fascicule I-II, pp. 69-113.
Zanga Youssouf Sanogo et Koulibaly Nabé-Vincent, 2003, « Croyances animistes et développement en Afrique subsaharienne », *Horizons philosophiques*, Vol. 13, N° 2, pp. 139-152.

Meusngar Gédéon est Maître-Assistant CAMES. Il est enseignant-chercheur à l'Université de Doba au Tchad. Il occupe le poste de Vice-Doyen chargé des enseignements dans cette université. Il est membre du comité de lecture des Annales de l'Université de Moundou, des Annales de l'Université d'Abéché et des Cahiers de l'Ecole Normale Supérieure de Bongor. Membre du comité d'organisation du colloque international pluridisciplinaire sur « Exploitation des ressources pétrolières en Afrique : enjeux et développement ». Historien, son domaine de recherche porte sur les chefferies traditionnelles et la politique de la bonne gouvernance.

Meusngar Gédéon
Département d'Histoire
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Université de Doba/Tchad
B.P. 03 Doba
meusngarg@gmail.com

Souleyman Abdoulaye Adoum est Docteur en Histoire, option : Histoire politique et des Relations Internationales. Ancien Responsable administratif de Master à l'Ecole Normale Supérieure de N'Djamena. Enseignant-chercheur de cette Ecole Normale Supérieure. Son domaine de recherche porte sur les violences structurées en provenance des groupes formels.

Souleyman Abdoulaye Adoum
Département de Sciences Humaines et Sociales
Ecole Normale Supérieure de N'Djamena/Tchad
B.P. 460 N'Djamena
souleyaa@hotmail.fr

Adjougoulta Koboy Théophilas est titulaire d'un Master Recherche en Histoire. Enseignant-chercheur à l'Ecole Normale Supérieure de Bongor. Son domaine de recherche est axé sur l'exploitation des ressources naturelles, plus précisément le pétrole et l'or.

ADJOUGOULTA KOBOYE Théophilas
Département de Sciences Humaines et Sociales
Ecole Normale Supérieure de Bongor/Tchad
B.P. 15 Bongor
adjougoultatheophilas@gmail.com